

# HSBC SFH (France)

Rapport sur la qualité des actifs  
au 30 sept 2023.

## I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 30/09/2023 Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	6 103 137 647
- Autres crédits	-
	<b>6 103 137 647</b>

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	777 944 079
- Particuliers	5 325 193 568
- Autres	-
	<b>6 103 137 647</b>

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	-
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	6 103 137 647
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	<b>6 103 137 647</b>

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (cf I.6)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Date des données : 30/09/2023 Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation.*

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	-
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	-
	-

*Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit.*

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	5 725 050 742
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	378 086 904
	<b>6 103 137 647</b>

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 30/09/2023 Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation*

Année de conclusion du contrat de prêt	En cours (€)	Nombre de prêts
2002	-	-
2003	-	-
2004	-	-
2005	-	-
2006	-	-
2007	-	-
2008	-	-
2009	-	-
2010	-	-
2011	-	-
2012	-	-
2013	-	-
2015	-	-
2016	-	-
2017	-	-
2018	-	-
2019	-	-
2020	-	-
2021	-	-
2022	-	-
2023	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

*Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit*

Année de conclusion du contrat de prêt	En cours (€)	Nombre de prêts
2002	38 684	3
2003	71 108	15
2004	1 176 574	71
2005	15 194 622	371
2006	25 986 378	566
2007	13 757 620	230
2008	13 125 142	235
2009	19 475 152	385
2010	40 480 528	611
2011	53 752 396	762
2012	51 379 067	625
2013	2 927 784	31
2015	279 750 617	2 872
2016	679 214 321	6 128
2017	1 262 554 787	10 096
2018	836 180 010	5 870
2019	1 028 699 501	6 433
2020	709 731 192	4 217
2021	553 436 363	3 102
2022	406 660 652	2 126
2023	109 545 148	484
<b>Total</b>	<b>6 103 137 647</b>	<b>45 233</b>

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 30/09/2023 Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation.*

Durée résiduelle (années)	En cours (€)	Nombre de prêts
0	-	-
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	-	-
6	-	-
7	-	-
8	-	-
9	-	-
10	-	-
11	-	-
12	-	-
13	-	-
14	-	-
15	-	-
16	-	-
17	-	-
18	-	-
19	-	-
20	-	-
21	-	-
22	-	-
23	-	-
24	-	-
25	-	-
26	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

*Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit.*

Durée résiduelle (années)	En cours (€)	Nombre de prêts
0	7 912 963	832
1	31 387 179	1 259
2	82 082 249	2 100
3	128 424 268	2 301
4	141 459 125	2 093
5	184 510 155	2 145
6	200 140 119	1 989
7	339 939 813	3 105
8	386 187 694	3 186
9	345 921 476	2 651
10	396 714 619	2 679
11	433 436 627	2 705
12	465 341 958	2 767
13	525 605 877	3 028
14	455 710 757	2 514
15	483 843 405	2 600
16	335 780 705	1 679
17	221 615 494	1 148
18	259 763 438	1 322
19	215 371 110	1 116
20	130 545 858	637
21	98 960 518	435
22	75 540 170	317
23	71 770 961	289
24	61 332 271	218
25	19 116 770	87
26	4 722 068	31
<b>Total</b>	<b>6 103 137 647</b>	<b>45 233</b>

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 0%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30 Sep 2023 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

## II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

## III. Autres expositions

Au 30/09/2023, HSBC SFH ( France ) ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires.

Au 30 Sep 2023, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : 133 732 647,09 €

✓ Cash Collateral :

## IV. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 3 % sur le trimestre.

## V. Liste des numéros internationaux d'identification des titres

Nom de la série
Serie n°5 ISINFR0011470764
Serie n°8 ISINFR0013329638
Serie n°9 ISINFR00140099G0
Serie n°10 ISINFR001400AEA1
Serie n°11 ISINFR001400CK81

## VI. Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

### Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC Continental Europe n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC Continental Europe. Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC Continental Europe sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises).

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC Continental Europe

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC Continental Europe, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC Continental Europe est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

### Risque de change

HSBC SFH ( France ) ne réalise que des opérations en euros et n'est donc pas exposé au risque de change sur ces émissions.

### Risque de liquidité et de crédit

En principe, HSBC SFH ( France ) n'est pas exposé à un risque de liquidité dans ses conditions habituelles de fonctionnement.

L'unique débiteur de HSBC SFH ( France ) est HSBC Continental Europe dans le cadre des prêts qu'elle lui consent. Mais ce risque est couvert par un coverpool, composé de prêts répondants aux critères d'éligibilité réglementaires et respectant un niveau de couverture minimum ainsi qu'un taux de surdimensionnement requis par les agences de notations.

## VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 Sep 2023, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 133 732 647 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : 1 604 267 826,11 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : 1 284 375 000 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : 0 €



Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

### VIII. Structure des échéances

Nom de la série	Encours	Maturité initiale	Durée maturité prorogeable	Declencheurs
Serie n°5 ISINFR0011470764 Devise : EUR	1 250 000 000,00	16/10/2023	Non	NA
Serie n°8 ISINFR0013329638 Devise : EUR	1 000 000 000,00	17/04/2025	1 an	Choix emetteur
Serie n°9 ISINFR00140099G0 Devise : EUR	1 250 000 000,00	22/03/2027	1 an	Choix emetteur
Serie n°10 ISINFR001400AEA1 Devise : EUR	750 000 000,00	28/06/2028	1 an	Choix emetteur
Serie n°11 ISINFR001400CK81 Devise : EUR	500 000 000,00	07/09/2032	1 an	Decret

Les éventuels déclencheurs de prorogation d'échéance relatifs à des émissions réalisées avant le 8 juillet 2022 sont à la main de l'émetteur et prévus dans les final terms de chaque émission concernée.

Pour les émissions réalisées après le 8 juillet 2022, les déclencheurs de prorogation d'échéance, lorsqu'ils existent, sont définis par l'article 3 du décret 2021-898.

### IX. Niveau de couverture des ressources privilégiées

Le dernier niveau certifié de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier. Le niveau de couverture légal exigé est de 105%.

Au 30/09/2023, le ratio de couverture est de 129 %

Paris le 14 nov 2023,

---

**M. Pierre BOUVY**  
**Directeur Général de HSBC SFH (France)**